

# Quand il récite un verset pendant la prière, il le traduit en lui-même dans sa langue

إذا قرأ آية في الصلاة ترجم معناها بلغته في نفسه  
[ français - French - فرنسي ]

Cheikh Muhammed Salih Al-Munajjid  
محمد صالح المنجد

Traduction: IslamQa  
Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب  
تنسيق: موقع islamhouse

2013 - 1434

IslamHouse.com



## Quand il récite un verset pendant la prière, il le traduit en lui-même dans sa langue

Je veux réciter des versets du Coran dans la prière et répéter leurs sens en anglais pour bien les comprendre. Est-ce permis? (Parfois, je répète les versets en moi-même). Par exemple, je récite le premier verset de la Fatiha puis le traduits ainsi en anglais: toutes les louanges reviennent à Allah, Créateur des mondes et pourvoyeur de subsistance pour eux.. Est-ce juste et permis?

---

### Louanges à Allah

Il n'y a aucun mal à réciter un verset du Coran dans la prière et à le méditer dans sa langue et de le dire en soi-même, comme vous l'avez cité dans l'exemple. C'est une manière de réfléchir sur le sens, pourvu de ne pas prononcer vos pensées car il est interdit au prier de parler, en vertu de ce hadith rapporté par Mouslim (537) d'après Mouawia ibn al-Hakam as-Soulami qui dit: «Nous priions avec le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) quand un homme éternua. Je lui dis: puisse Allah vous accorder Sa miséricorde. Les gens me regardèrent. Je dis: puisse ma mère soit sauvée! Pourquoi me regardez vous? Ils se mirent à frapper leurs cuisses. Quand j'ai compris qu'ils entendaient me faire taire, je me tus. Quand le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) finit sa prière- qu'il fût racheté par mes père et mère! Je n'ai jamais vu ni avant lui ni après lui un meilleur enseignant- au non d'Allah, il ne m'a ni vilipendé ni frappé ni insulté...Il dit: «cette prière est incompatible avec des propos ordinaires. Elle ne doit s'accompagner que de la glorification, de l'affirmation de la grandeur d'Allah et de la récitation du Coran» ou comme l'a dit le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui). Aussi n'est il pas permis de réciter le Coran en une langue autre que l'arabe. Voir la réponse donnée à la question n° 3471.



Dans la prière surérogatoire, il est permis de porter un exemplaire du Coran commenté en marge et de regarder le commentaire pour comprendre ce qu'on ne comprend pas. Voir la réponse donnée à la question n° 9505.

Allah le sait mieux.